

OFFRE D'EMPLOI : RESPONSABLE UNIPAAR

Contrat d'apprentissage (1^{er} septembre 2021 – 31 août 2022)

Missions

Directement rattaché(e) au Bureau de l'UNIPAAR, en particulier son Président et son Secrétaire Général, vous assurerez sa gestion quotidienne, à savoir notamment :

- **Accompagner et conseiller les adhérents et élus CSE** sur leurs droits et devoirs :
 - Conseils personnalisés en droit du travail (en lien étroit avec l'avocat d'UNIPAAR) ;
 - Rédaction de note(s) d'information.
- Gérer et développer les **adhésions** :
 - Animer le réseau d'adhérents et d'élus CSE (en lien étroit avec Tech XV) ;
 - Déplacements dans les clubs et institutions pour (re)présenter UNIPAAR ;
 - Relances téléphoniques et par mails ;
 - Suivi du tableau des adhésions.
- Gérer les **supports de communication** :
 - Élaborer et rédiger la Newsletter d'UNIPAAR ;
 - Développer d'autres outils de communication (réseaux sociaux, site internet, plaquette de présentation etc.).
- Rechercher et suivre des **partenariats privés** ;
- Organiser de **séminaires et formations** proposés aux adhérents ;
- Gérer la **relation institutionnelle avec la CFDT** (participer aux réunions de la branche sport, traiter les formalités administratives etc.) ;
- Assurer la **gestion administrative quotidienne** (traiter le courrier, les appels téléphoniques, les mails etc.).

Profil attendu

- Maîtrise du **droit du travail/droit social** et appétence pour le **droit du sport** ;
- Maîtrise des **réseaux sociaux** et des outils informatiques ;
- **Qualités recherchées** :
 - Rigueur, sens de l'organisation et adaptabilité ;
 - Esprit d'analyse, de synthèse et capacités rédactionnelles ;
 - Empathie et excellent relationnel ;
 - Forte capacité à travailler en autonomie, mais aussi à collaborer avec les interlocuteurs du poste (Bureau, Comité Directeur, Adhérents, Elus CSE, TECH XV et les autres regroupements du rugby, CFDT, Avocat de l'UNIPAAR etc.).

Rémunération et accessoires

- **Rémunération brute mensuelle** à définir selon profil, dans le respect des dispositions applicables au contrat d'apprentissage ;
- Participation aux **frais de déplacements** et mise à disposition d'un **ordinateur** et d'un **téléphone portable professionnel**.

Conditions de travail

- **Lieu** : Paris (19^e arrondissement), déplacements ponctuels à prévoir (idéalement Permis B) / Télétravail possible (y compris hors période de crise sanitaire) ;
- **Horaires** : 35h/semaine (formation comprise)



L'UNIPAAR a pour vocation de **représenter et défendre les salariés administratifs et professions assimilées (hors joueurs et entraîneurs) intervenant dans le milieu du Rugby**. Par son activité, l'UNIPAAR contribue au **développement et à la professionnalisation** du Rugby français.

Second regroupement de salariés administratifs assimilés créé dans le sport, nous bénéficions de l'expérience du Syndicat National des Administratifs et Assimilés du Football (SNAAF) pour accompagner notre développement.

Affiliée à la CFDT, l'UNIPAAR participe notamment à la négociation de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS).

Pour en savoir plus : www.unipaar.fr

* *
*

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser par mail à :

paul.casenave@unipaar.fr

Cc : presidence@unipaar.fr

Date limite pour candidater :
15 juillet 2021